



## Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Rése Moni: bel



Déposé / Reçu le

2 1 MAI 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise

francophone de Bruxelles

N° d'entreprise: 0724.736.686

Dénomination

(en entier): EU EURO

Forme juridique: SPRL

Siège: RUE ROPSY CHAUDRON 12 - 1070 ANDERLECHT

<u> Objet de l'acte</u>: DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 20/05/2019

ORDRE DU JOUR:

A-Cession de parts,

Sont présents :

Monsieur le Président constate que l'intégralité des parts sont présentes ou représentées. Monsieur le Président déclare l'assemblée valablement constituée. Président, ouvre la séance à 14 h30

DECISION DE L'ASSEMBLEE

1-cession des parts :

Entre les associés, la nouvelle répartition du capital se fait de la manière suivante :

Monsieur Ali Sajad détient 70 parts sociales du Capital.

Monsieur Zarak Gul détient 20 parts sociales du Capital.

Monsieur Ali Mahboob détient 10 parts sociales du Capital.

Le cédant donne mandat aux cessionnaires pour effectuer les modifications d'usage dans le registre des parts nominatives.

Après divers échanges de point de vue, Monsieur le Président clôture la séance à 16 H00.

GERANT: Ali Sajad

Mentionner sur la dernière page du Volet B:

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature